



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE du LUNDI 17 MARS 2025

N°2025-12

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi dix-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 10/03/2025

Date d’Affichage : 10/03/2025

Présents : Mesdames Valérie BRISSAUD, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Yoane MARTINIERE, Géry WIBAUX.

Absents excusés : Tony GRENET donne son pouvoir à Yoane MARTINIERE
Christelle BEGEAULT donne son pouvoir à Florence GUILLEMOTO

Absents : Noëlla ROBIN, Alexandre FRESNEAU

Secrétaire : Valérie BRISSAUD

Nombre de membres afférents au CM : 15
Qui ont pris part à la délibération : 11 + 2 pouvoirs

Objet de la délibération : Approbation du budget principal de la commune pour l'exercice 2025.

Monsieur le Maire présente le budget principal de la commune pour l'exercice 2025.

En dépenses et recettes de fonctionnement, le budget principal de la commune 2025 s'équilibre à 861 908,12 €.

Un virement de 149 344,35 € est prévu pour alimenter la section d'investissement, qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à 1 513 604,66 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **ADOPTE** le budget principal de la Commune

Au Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 17 mars 2025



Le Maire, Géry WIBAUX

Cuiban

AR Prefecture

086-218601862-20250317-D2025_12-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025